

Apprenti assistant administratif (h/f)

Direction de la propreté urbaine et de la maintenance voirie

Missions

Les missions confiées à l'apprenti seront les suivantes :

Elaboration et suivi des dossiers de subventions

- Rédiger les éléments de réponse aux différents dossiers ;
- Mettre en place les outils de suivi associés ;
- Assurer l'interface entre les services techniques et les services administratifs ;
- Créer des indicateurs et des tableaux de bord ;
- Participer au suivi et animation de groupes de travail.

Participation à la poursuite de la mise en place de documents qualité

- Rédiger des procédures pour formaliser les consignes d'utilisation et de travail ;
- Faire des propositions d'amélioration du fonctionnement ;
- Procéder à la simplification des outils existants (divers tableaux et saisie multiple).

Accompagnement de la direction dans la mise en place d'un logiciel de suivi des demandes d'interventions

Profil :

Maîtrise des outils bureautiques

Qualités rédactionnelles

Autonomie

Rigueur

Sens de l'organisation

Esprit d'analyse et de synthèse

Savoir rendre compte

Formation :

Bac +2, + 3 dans le domaine administratif

BUT Gestion des entreprises et des administrations

Master Métiers de l'administration

Conditions d'exercice :

Durée : 1 ou 2 ans

Lieu : Limoges Métropole – 90 route de Nexon à Limoges

Permis B souhaité

Informations complémentaires :

Les personnes intéressées peuvent contacter pour tout renseignements **Sylvain ATTARD**, directeur de la propreté urbaine et de la maintenance voirie au **05.55.31.41.55** ou par mail à l'adresse suivante **sylvain.attard@limoges-metropole.fr**.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum-vitae) devront être adressées à l'attention de Monsieur le Président de Limoges Métropole **avant le 15/06/2024 à l'adresse mail suivante :**

drh-formation@limoges-metropole.fr

Ils peuvent aussi en parler



« L'obtention des subventions est un réel enjeu financier pour la collectivité, et les actions associées représentent une plus-value visible dans la qualité de service rendue aux riverains. Ce contrat d'apprentissage vous permettra de découvrir la technicité des métiers de la propreté urbaine et conduire des groupes de travail afin de traduire les orientations générales en actions de terrain. »

Sylvain ATTARD, directeur de la propreté urbaine et de la maintenance voirie
Maître d'apprentissage